

**PÉDOPHILIE** ■ François Devaux, lanceur d'alerte dans l'affaire Preynat, revient sur une année de lutte

# « Un an contre le communautarisme »

Il y a un an tout juste, nous vous dévoilions ce qui allait devenir la plus vaste affaire de pédophilie dans l'Église française, impliquant Bernard Preynat, prêtre resté pendant de longues années dans des paroisses du Roannais. Retour sur un an d'un incroyable combat avec celui qui a pris l'initiative de médiatiser le dossier.

Pierre-Olivier Vérot  
pierre-olivier.verot@centrefrance.com

L'affaire Preynat, devenue affaire Barbarin au fil des mois, n'a pas pu laisser indemnes les initiateurs de cet incroyable combat pour la vérité et la meilleure prise en compte de la question pédophile au sein de l'Église catholique et même de la société. François Devaux, le « lanceur d'alerte » (*lire ci-dessous*) a bien voulu revenir avec nous, un an après le déclenchement de la médiatisation du dossier, sur ce que cette aventure humaine avait changé pour lui.

« S'il y a un Dieu, il doit bien se marrer »

**1 Son rapport à la foi et à l'Église.** « Je suis athée et je l'étais avant. Je n'ai en revanche jamais été anticlérical, mais j'avoue que je le suis devenu. Ou plus exactement anti-communautariste. Car c'est bien de ça dont on parle dans cette affaire. Contre cela qu'on se bat. S'il y a un Dieu, il doit bien se marrer, en voyant qu'on transpose des textes vieux de plus de 2.000 ans



**EXPÉRIENCE.** Une année particulière, éprouvante et passionnante, pour François Devaux et ses camarades de La Parole Libérée. PHOTO : P.-O. VÉROT

à l'époque actuelle. Je comprends et je respecte la croyance des autres, mais je ne comprends pas ce dogme. La croyance, ça ne peut pas être le machisme, la soumission, cette non-expression de l'amour. Au fil de cette année, je suis devenu ami avec des prêtres avec qui j'ai échangé. Mais je trouve la masse communautariste sectaire et dangereuse. Comme dans d'autres religions... Pour moi, la croyance doit rester intime et personnelle. Je ne

veux pas participer à ce déni de la société. J'ai d'ailleurs retiré ma fille aînée du catéchisme et j'ai demandé mon apostasie (\*) il y a quinze jours, car je ne peux pas me reconnaître dans une institution qui ne se bat pas pour faire changer les choses. »

**2 Son rapport aux médias.** « J'ai découvert un monde qui m'était inconnu. Il a été, en général, très bienveillant. Certains ont été des relais de notre lutte, il y a parfois eu une action commune. Je pense

que l'exposition que nous avons connue peut potentiellement transformer les gens. Pour ma part, j'avais décidé que cela ne changerait pas ce que j'étais. Apparemment, mon entourage ne me trouve pas différent d'avant (*rires*). »

**3 Sa vision de la justice.** « Cela n'a pas été une affaire comme les autres. Je pense que la pression médiatique a énormément joué.

Nous avons surtout eu la chance de tomber sur un enquêteur judiciaire

exemplaire dans son rôle, impartial et engagé, qui a fait preuve d'une vraie détermination. C'est là où on se rend compte qu'une commission rogatoire ne suffit pas pour faire aboutir un dossier, il y a de l'humain derrière. Si le dossier arrive vide au Procureur ou au juge d'instruction, il ne se passe rien. C'est aussi ce qui fait dire que ce n'est pas très sécurisant, ça ne tient à rien. D'ailleurs, au début, le dossier Preynat a failli être classé, du fait de la prescription. La réponse de mon avocate a tout changé. Si ce jour-là son mari l'avait embêtée au petit-déjeuner, aurait-elle fait un argumentaire aussi pertinent, et aurait-il été pris en compte ?

Au niveau de la Cour de cassation, on peut aussi regretter qu'il faille investir beaucoup d'argent pour prendre des avocats spécialisés. Du fait de la sympathie qu'a générée notre combat, nous avons eu la chance d'être aidés par de généreux mécènes. Ce n'est pas le cas de tout le monde. »

**4 Les réactions de sa famille et de son entourage.** « Mes parents, qui avaient déjà bien réagi à l'époque, puisque c'est moi qui leur avais demandé de ne pas porter plainte contre Preynat, sont très fiers de mon combat. Ma sœur aussi, qui est catholique pratiquante. Cela nous a rapprochés. Elle fait partie de ces fidèles qui ne se reconnaissent plus dans l'institution. Je suis juste en froid avec mon frère, lui aussi catholique, qui trouve peut-être que ça a fait trop de bruit.

Avec mes enfants, qui m'ont beaucoup vu à la télévision, ça a bien sûr été l'occasion de discussions sur le sujet. »

**5 L'avenir de La Parole Libérée.** Nous allons évidemment poursuivre notre combat. Car nous avons vu que contre un mouvement populaire comme le nôtre, personne ne peut rien.

Le départ de Barbarin créerait un séisme mondial

Sur le plan de la procédure judiciaire, nous sommes en train d'étudier, avec nos avocats, comment remettre sur le tapis le rôle de Mgr Barbarin. Je ne comprends toujours pas comment le Procureur de Lyon a pu décider de ne pas instruire le dossier Barbarin. Seulement ça aurait pu permettre d'aller au fond des choses. Ça devrait bouger de ce côté dans la deuxième quinzaine de novembre. On veut faire les choses et les faire bien. Car pour nous, Barbarin ne peut plus occuper son poste. On pense que cela créerait un séisme énorme, mondial, que le premier évêque de France, la « fille aînée de l'Église » soit reconnu responsable. Ce serait le départ d'une prise de conscience. Des fidèles, tout un peuple, auraient dit « non ». ■

(\*) L'apostasie est la renonciation publique totale et volontaire à la foi chrétienne par une personne ayant été baptisée.

## Été 2015 : et la vie de François Devaux bascula à nouveau...

Retour sur une affaire hors du commun, pour ses acteurs comme pour les observateurs.

Fin octobre 2015. Dans un petit bistrot au sommet du col des Sauvages, François Devaux nous confiait ce qui deviendrait « l'une des plus importantes affaires de pédophilie, en nombre de victimes ». Lui-même cible d'attouchements de la part du curé alors qu'il était scout à Lyon, avait enfoui dans sa mémoire les gestes plus que déplacés du prêtre. D'autant que ses parents avaient alors fait le nécessaire en écrivant à l'évêque de l'époque, Mgr Decourtray, et que celui-ci avait réagi en écartant le père Preynat de ses fonctions. Trop temporairement, puisqu'après six

mois de retrait, Bernard Preynat retrouvait un ministère, à Neulise. Ce que François Devaux a découvert seulement à l'été 2015, contacté par un enquêteur saisi d'une première plainte d'un autre scout. Son apaisement acquis depuis des décennies en prenait un sérieux coup. En tapant « Bernard Preynat » sur internet, il « tombait » sur de nombreuses photos du curé en exercice, dans le cadre de son ministère, notamment dans la paroisse où il exerçait encore : celle du Coiteau. Plusieurs de ces clichés étaient issus du *Pays Roannais*, qui s'était fait l'écho, depuis des années, des activités de la paroisse animée par cet homme décrit par tous ceux qui ont eu l'occasion de le cô-

toyer comme brillant et charismatique.

### Une révolte

Révolté que l'Église n'ait pas tenu son engagement de mettre le prédateur hors d'état de nuire, François Devaux décidait de faire de ce scandale le combat de sa vie. Et de médiatiser l'affaire. Il nous contactait, nous racontait l'histoire par le menu et, afin que nous puissions publier un fait divers qui allait forcément avoir des répercussions dans la vie des victimes et de leur bourreau, nous amena des preuves écrites. Lettre d'excuses du père Preynat, où la personnalité narcissique de ce dernier apparaissait à chaque ligne. Hormis quelques regrets, le curé parlait surtout de

lui. Du mal que cette affaire, où il reconnaissait sa culpabilité, allait lui faire. Notamment à sa réputation, apparemment bien plus importante que sa compassion à l'égard des victimes.

Un autre courrier, de Mgr Decourtray celui-là, adressé aux parents de François Devaux, également, les assurait du trouble de l'Église et de sa prise de conscience de la souffrance occasionnée.

La publication de notre article, jeudi 29 octobre 2015, occasionna une grande émotion. Qui retomba malgré tout assez vite, jusqu'à une conférence de presse de début d'année à Lyon, où les médias nationaux prirent le relais, certains surtout

intéressés par le rôle supposé de Mgr Barbarin, cardinal de Lyon, qui s'était distingué quelques mois auparavant en mettant « l'intérêt des enfants » au centre de son opposition au mariage pour tous.

Libérer la parole, faire s'éveiller la société

La naissance de « La Parole Libérée », les dizaines de témoignages accablants pour le père Preynat, les combats de l'association pour l'allongement du délai de prescription ont rythmé une année hors du commun pour ses fondateurs, pas préparés à

une telle mise en lumière de leurs souffrances anciennes, et de leurs convictions actuelles. Comme nous le confie aujourd'hui François Devaux, ces dernières ont été renforcées par les multiples marques de soutien reçues. Parfois douchées par l'instinct de conservation de l'Église et par les vicissitudes du fonctionnement judiciaire. Ils ont gardé le cap, malgré les accusations d'acharnement contre un homme ou contre l'institution religieuse, plaçant le souci de faire s'éveiller la société au centre de leur combat, plutôt que celui d'une éventuelle réparation, impossible, du mal qui leur a été fait lorsqu'ils étaient d'innocents enfants. ■